

## MONNAIE

Christian Arnsperger  
Université de Lausanne

Version *pre-print* d'une entrée du *Dictionnaire de la pensée écologique*,  
D. Bourg & A. Papaux (dir.), Paris, PUF, 2015

### **Monnaies, conventions et régimes monétaires**

Une monnaie est une institution, donc également une convention entre les membres d'une communauté donnée. Pour remplir son rôle de façon optimale, elle doit combiner au moins trois caractéristiques : une acceptabilité suffisamment large, une liquidité importante et une rareté suffisante.

Le caractère conventionnel d'une monnaie vient notamment de son mode de mise en circulation, qui est socialement et politiquement construit. La méthode préconisée dans la majorité des régimes monétaires contemporains, à savoir le crédit bancaire privé arrimé à une « base monétaire » dont la Banque centrale possède le monopole de création, n'est qu'un mode de mise en circulation parmi d'autres. La méthode du crédit réciproque (en anglais : *mutual credit*), par laquelle deux partenaires à un échange se créditent mutuellement, au moment même de la transaction, d'un montant codifié ou négocié (comme par exemple dans les Systèmes d'Échange Local ou SEL), en est une autre tout aussi légitime (Greco, 2009).

De même, l'existence d'une seule ou de plusieurs monnaies dans une économie est, du moins en partie, affaire de convention. (Nous laisserons de côté ici les enjeux liés à la circulation en parallèle de monnaie nationale et de dollars américains, dans les économies dites « dollarisées ».) Le modèle monolithique dans lequel chaque communauté politique se donne une et une seule monnaie officielle est donc, lui aussi, un choix institutionnel parmi d'autres. Dans l'histoire de l'humanité, il y a eu bon nombre de systèmes bi- ou pluri-monétaires, dont certains ont fonctionné très longtemps avec succès – comme les régimes bi-monétaires ayant prévalu dans l'Égypte pharaonique et durant le bas Moyen Âge

(Lietaer, 2012) – tandis que d'autres, comme diverses versions du bimétallisme or-argent, ont disparu rapidement.

Un *régime monétaire* se compose donc de deux éléments : (1) un ensemble de monnaies, éventuellement réduit à une seule, caractérisées chacune par leur acceptabilité dans les échanges au sein d'une communauté donnée, et (2) un ensemble correspondant de modes d'émission.

### **Monnaie, ressources naturelles et énergie**

La notion d'écologie monétaire est récente et encore peu usitée. Elle est issue d'une double préoccupation relativement récente. D'une part, un nombre croissant d'économistes – principalement au sein de mouvances dites « hétérodoxes » – s'intéressent de près aux liens qui existent entre le mode actuel d'émission monétaire par dette bancaire, la dynamique des paiements d'intérêts qui y est associée, et les effets sur l'environnement notamment à travers une éventuelle « compulsion de croissance » que ce mode d'émission inscrirait dans l'économie. D'autre part, de plus en plus d'économistes, de sociologues et d'anthropologues prennent également au sérieux l'idée selon laquelle – en partie sur la base de savoirs ethnographiques, en partie sur fond de nouvelles connaissances en écologie scientifique – tout régime monétaire peut et doit, en tant qu'artefact institutionnel, être appréhendé comme un « écosystème monétaire » caractérisé par une impératif duel et partiellement contradictoire : assurer l'efficacité dans l'organisation des échanges économiques et garantir la résilience du réseau complexe des flux financiers. Tous les régimes monétaires ne s'équivalent pas sous l'angle de ce double impératif, et le régime de la monnaie de dette bancaire est particulièrement problématique à cause de sa focalisation exclusive sur l'efficacité transactionnelle au détriment de la résilience.

Avant d'analyser plus dans le détail ces deux grands domaines de l'écologie monétaire, soulignons tout de même que, selon certains économistes, le lien entre monnaie et environnement est structurel et, pour ainsi dire, intrinsèque. En effet, comme le montre notamment Douthwaite (2010), ce qui donne fondamentalement sa valeur à une monnaie c'est le quota d'énergie primaire – fossile, renouvelable, humaine, etc. – qu'elle permet de mobiliser afin que soient produits les biens et services qui feront l'objet des transactions. Une raréfaction de l'énergie tend à engendrer l'inflation (car il y a trop de monnaie en circulation par rapport à l'énergie mobilisable), tandis qu'une énergie abondance créera plutôt de la déflation. C'est la hausse de la productivité grâce au progrès technique qui peut, un certain temps, contrecarrer la perte de valeur de

la monnaie. En ce sens précis, la valeur de toute masse monétaire dépend de l'énergie primaire effectivement disponible, c'est-à-dire à la fois géophysiquement existante, technologiquement mobilisable et économiquement rentable. Ce qui signifie également, nous allons le voir, qu'il existe un lien assez direct entre la croissance économique rendue possible et nécessaire par le régime de la monnaie de dette bancaire et les quantités d'énergie primaire rendant cette croissance matériellement possible.

### **Effets écologiques de la monnaie-dette**

Certaines monnaies anciennes – mais pas toutes – avaient comme contrepartie un bien périssable tel que le blé, ou non périssable tel que l'or. L'adossement à un stock de denrée périssable mais renouvelable signifiait que l'émission monétaire dépendait fortement des variations climatiques et des décisions d'allocation des sols, mais qu'en contrepartie la quantité de monnaie pouvait à tout moment être reconvertie en un bien éventuellement utile en lui-même parce qu'utilisable comme aliment ou comme matière première. Avec la convertibilité en or, cet aspect « utilitaire » diminue mais il reste une forte dépendance de la masse monétaire à l'égard de données écologiques telles que la taille des gisements d'or dans le sous-sol et l'énergie disponible en force humaine et en matières premières pour les extraire.

L'abandon définitif de tout étalon-or en 1971 a signifié la fin d'un lien tangible entre masse monétaire et biosphère. Écologiquement, ce tournant institutionnel dans la méthode d'émission monétaire a signifié le règne dorénavant absolu de la monnaie-dette qui, en portant intérêt et en pouvant être produite quasiment « à l'infini » par les banques privées, allait consolider l'imaginaire moderne d'une croissance sans limites et ouvrir la porte à un usage spéculatif sans précédent du crédit bancaire (d'où une masse monétaire M2 qui a pu croître jusqu'à 5 fois plus rapidement que le PIB nominal). Le crédit bancaire octroyé à des investisseurs en bourse sert principalement à financer des placements à fort potentiel de croissance financière, mais nullement porteurs de durabilité. Le crédit non spéculatif, octroyé à l'économie réelle, est fondé sur l'anticipation de chiffres d'affaires suffisants pour rembourser non seulement le principal mais aussi les intérêts : s'installe ainsi dans l'ensemble de l'économie ce que Binswanger (2012) appelle une « spirale de la croissance » : les entreprises, prises une par une, ont besoin de générer des surplus financiers pour rembourser leurs dettes et doivent parfois emprunter davantage encore, ce qui les pousse à devoir croître encore plus, etc.

Or, la croissance économique – à moins de se transformer entièrement en croissance nominale sans croissance réelle, ce qui est intenable même à court terme – nécessite des ressources naturelles, et surtout de l'énergie primaire. La trajectoire de croissance des économies modernes doit beaucoup plus qu'on ne le dit souvent à la mise en flux d'énergies fossiles abondantes et bon marché ; le progrès technique, quant à lui, n'explique qu'une fraction de la croissance (Ayres et Warr, 2009). Par conséquent, force est de constater que le mode d'émission monétaire par dettes bancaires a engendré, de façon structurelle, une économie extractive. Ce mécanisme se trouve par ailleurs encore renforcé par le fait que des ménages endettés auprès des banques tendent à rechercher les produits les moins chers tandis que, de leur côté, des entreprises également endettées essaient d'engendrer des flux de revenu réguliers et des marges croissantes en planifiant de plus en plus l'obsolescence de produits qu'elles vendent de moins en moins cher, mais à un rythme d'autant plus soutenu (Rowbotham, 1998). La biosphère en pâtit fortement.

Il semble illusoire, du moins à court et moyen terme, de voir les régulateurs financiers imposer aux banques des normes de durabilité écologiques à côté des règles prudentielles (liquidité et solvabilité) grevant actuellement le crédit. Plus futuriste encore, l'idée de réformer l'émission monétaire elle-même pour adosser la masse de monnaie en circulation à des stocks de ressources naturelles à sauvegarder. Le projet, légèrement plus réaliste, de nationaliser la création monétaire de façon à créer des régimes mono-monétaires mais entièrement géré par la communauté démocratique n'assurerait pas non plus, à lui seul, que le cycle monnaie-croissance-extraction soit rompu. Une combinaison de toutes ces réformes, sur fond de prise de conscience écologique globale, aurait une chance de fonctionner (Derudder et Holbecq, 2010 ; Giraud, 2014) – mais dans l'immédiat, les institutions politiques en place ne semblent guère prêtes pour un tel changement fondamental.

### **Efficienc e et résilience : Logique des écosystèmes monétaires**

En parallèle à ces réflexions sur une plus forte durabilité écologique des régimes mono-monétaires, se développe très rapidement un corpus de recherches et de pratiques concernant des régimes pluri-monétaires qui pourraient, avec un minimum de soutien institutionnel mais grâce à des énergies citoyennes démultipliées, offrir des voies de durabilité plus immédiates. Il s'agit ici de toute la mouvance des monnaies dites « complémentaires », émises hors-secteur bancaire (souvent à travers des mécanismes de crédit mutuel) et sur un territoire géographique donné, à la

poursuite d'objectifs de bien commun. Il existe une multitude de tels dispositifs, soit en fonctionnement soit encore sous la forme de concept, tant aux niveaux municipal, régional et national qu'international. (Pour des exemples spécifiques, voir notamment Lietaer et Kennedy, 2008 et Derudder, 2014.)

La pluralité des monnaies est fréquemment critiquée par les économistes à cause de sa prétendue inefficacité. La « loi de Gresham » (selon laquelle « la mauvaise monnaie chasse la bonne ») est régulièrement invoquée pour arguer que les monnaies officielles tendront à être thésaurisées alors que les monnaies complémentaires serviraient à des échanges de court terme, peu porteurs de croissance et de développement. Aux yeux de leurs défenseurs, au contraire, les monnaies complémentaires – auxquelles la loi de Gresham ne s'applique guère car elles ne sont pas des substituts parfaits de la monnaie nationale – peuvent permettre à des communautés et des collectifs de structurer des échanges stables et durables, même et surtout quand l'approvisionnement en monnaie officielle de dette bancaire est insuffisant ou s'assèche durant une crise financière. Il a ainsi pu être démontré, sur la base d'outils analytiques issus de l'écologie scientifique (Ulanowicz, Goerner, Lietaer et Gomez, 2009), qu'une pluralité modérée de monnaies – ne serait-ce que sous la forme d'un système bi-monétaire comme en Suisse, où circulent à la fois le Franc et le WIR ou « Wirtschaftsring » (Stodder, 2009) – permet d'engendrer une beaucoup plus grande résilience systémique grâce à une efficacité un peu réduite, certes, mais à bon escient : le système mono-monétaire actuel est, à cause de son hyper-efficacité, d'une fragilité et d'une instabilité extrême, laissant entreprises, ménages et Etats à la merci des excès du crédit bancaire en période de forte activité ou de ses effondrements en période de ralentissement économique (Lietaer, Arnsperger, Goerner et Brunnhuber, 2012).

Certaines monnaies complémentaires peuvent bien entendu être utilisées (à condition d'être mises et maintenues en circulation adroitement) à des fins de durabilité écologique : encourager la prise en compte du long terme dans les calculs économiques, promouvoir la conservation locale ou planétaire de certaines ressources, stimuler le nettoyage de certains sites dégradés ou pollués, revitaliser des économies locales ou bio-régionales à circuits courts, permettre des échanges « en circuit fermé » entre écovillages, ou privilégier la dépense utile et la générosité par rapport à la thésaurisation spéculative et à la compétition (North, 2005 ; Eisenstein, 2011).

L'argument en faveur d'une coexistence entre la monnaie officielle (qui continuerait de servir pour une grande partie des échanges et des investissements classiques) et une diversité de monnaies complémentaires (à vocation d'innovation sociale et écologique) est, au fond, un argument de nature « biomimétique » : il applique au système monétaire, vu comme un système de flux complexes, les mêmes arguments que ceux qui justifient la sauvegarde de la biodiversité au sein des écosystèmes. Contemplé sous cet angle, la construction d'un régime monétaire, qu'il soit mono- ou pluri-monétaire, relève fondamentalement du *design écologique* – et à ce titre, les régimes mono-monétaires possèdent les mêmes forces et surtout les mêmes faiblesses, en termes d'absence de résilience, que toutes les méthodes de monoculture.

### Bibliographie

AYRES, R., WARR, B., *The Economic Growth Engine : How Energy and Work Drive Material Prosperity*, CHELTENHAM, EDWARD ELGAR, 2009. – BINSWANGER, H.-C., *The Growth Spiral : Money, Energy and Imagination in the Dynamics of the Market Process*, Londres, Springer, 2012. – DERUDDER, Ph., *Les monnaies locales complémentaires : Pourquoi, comment ?*, Gap, Yves Michel, 2014. – DERUDDER, Ph., HOLBECQ, J., *Une monnaie nationale complémentaire : Pour relever les défis humains et écologiques*, Gap, Yves Michel, 2010. – DOUTHWAITE, R., « The supply of money in an energy-scarce world », in G. Fallon et R. Douthwaite (dir.), *Fleeing Vesuvius : Overcoming the Risks of Economic and Environmental Collapse*, Cloughjordan, FEASTA, 2010, pp. 58-83. – EISENSTEIN, C., *Sacred Economics : Money, Gift and Society in the Age of Transition*, Berkeley, Evolver, 2011. – GIRAUD, G., *Illusion financière : Des subprimes à la transition écologique*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, L'Atelier, 2014. – GRECO, Th., *The End of Money and the Future of Civilization*, White River Junction, Chelsea Green, 2009. – LIETAER, B., *Au cœur de la monnaie : Systèmes monétaires, inconscient collectif, archétypes et tabous*, Gap, Yves Michel, 2012. – LIETAER, B., ARNSPERGER, C., GOERNER, S., BRUNNHUBER, S., *Halte à la toute-puissance des banques ! Pour un système monétaire durable*, Paris, Odile Jacob, 2012. – NORTH, P., *Money and Liberation : The Micropolitics of Alternative Currency Movements*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2007. – ROWBOTHAM, M., *The Grip of Death : A Study of Modern Money, Debt Slavery and Destructive Economics*, Charlbury, John Carpenter, 1998. – STODDER, J., « Complementary credit networks and macroeconomic stability : Switzerland's *Wirtschaftsring* », *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 72

(2009), pp. 72-95. – ULANOWICZ, R., GOERNER, S., LIETAER, B., GOMEZ, R., « Quantifying sustainability : Efficiency, resilience and the return of information theory », *Ecological Complexity*, vol. 6 (2009), pp. 27-36.

Christian ARNSPERGER